

# Quelle médecine pour la folie ?

*Señoras y señores,*

*Primero, quiero agradecer esta invitación. Agradecer al Instituto Nacional de Ciencias Médicas y Nutrición Salvador Zubirán y, dado que dirigirse a una institución es algo extraño, agradezco entonces a cada uno de ustedes y, muy especialmente a David Kershenobich el cual, me parece, no es una institución, sino un amigo. En Francia y en Latinoamérica, a donde voy de vez en cuando, tengo pocas oportunidades de encontrar médicos que trabajen en disciplinas que no sean las del psicoanálisis o de la psiquiatría, que son de las que me ocupo. No podré hacer de otra manera que no sea hablar desde este lugar, el mío. Y ésta es la razón del título anunciado de mi intervención, así como de lo que voy a tratar de decir ahora. Pido una disculpa porque hablaré en francés, algunos me dicen que sería horrible oírme hablar en castellano más de dos minutos.*

MEDECINE, PSYCHIATRIE, PSYCHANALYSE

Psychiatrie et psychanalyse présentent ceci de spécifique qu'elles n'ont jamais été comme naturellement accordées à ce qui fait la spécificité de la médecine moderne : sa méthode scientifique d'investigation, sa clinique nosographique, sa façon largement technique de traiter ceux qui attendent d'elles de recouvrer la santé. Rien de cet ensemble qui se trouve en médecine clairement spécifié et qui fait consensus ne présente le même degré d'évidence en psychiatrie et en psychanalyse. On n'assiste pas, ailleurs, à cette sorte de bouleversements radicaux dont un des derniers exemples en date fut l'adoption par la psychiatrie états-unienne d'une méthodologie statistique qui tournait résolument le dos à ce qui s'était élaboré jusque-là au titre de clinique psychiatrique. L'histoire de la psychiatrie comporte un certain nombre de tels revirements globaux, sans que jamais un accord ne se soit fait sur le long terme. En France, pour vous donner un autre exemple, la psychiatrie a été parfois étroitement liée à la neurologie, d'autres fois, au contraire, on a tenu à séparer ces deux disciplines et on ne cesse, au fil du temps, d'osciller entre ces deux possibilités sans que, pour autant, la question ainsi posée, qui est d'ordre méthodologique, trouve sa solution.

Psychiatrie et psychanalyse sont, au regard de la médecine, un peu comme des enfants bâtards jamais véritablement intégrés dans la famille. En voici un autre petit indice : il ne manque pas de médecins en France, sans doute aussi ailleurs, pour regarder avec quelque condescendance, parfois même une touche de mépris, ces médecins, psychiatres ou psychanalystes, qui ne parviennent pas à fournir à leur discipline le statut scientifique auquel, cependant, ils aspirent. Cette moquerie n'est pas sans fondement : dans ces deux disciplines, il n'est pas rare que l'on ne parvienne pas à s'accorder sur un diagnostic. Plus embêtant encore, l'accord n'existe pas sur ce qu'est un diagnostic, un psychiatre phénoménologue en aura une conception sensiblement différente qu'un statisticien, tandis qu'un psychanalyste pensera le diagnostic encore autrement. Cela tient à la façon dont chacun conçoit l'objet auquel il a affaire et, là aussi, on n'est pas parvenu à se déterminer. Pour les inventeurs de la psychiatrie, cet objet s'appelait « aliénation » ; peu après il fut désigné comme « maladie mentale », ce qui, récemment, a été mis à bas par l'adoption de la statistique, dont l'un des effets fut que plus personne ou presque n'échappe à l'emprise du psychiatre. Pour ma part, c'est le terme de « folie » que je retiens, je tenterai bientôt de vous en dire la raison.

Quant aux psychanalystes, vous n'ignorez peut-être pas qu'ils sont dispersés en diverses écoles qui, parfois après un bref temps d'affrontement, s'ignorent les unes les autres. On ne parle d'« école » que lorsque deux ou plusieurs positions s'affrontent sans qu'aucun savoir ne soit en mesure de trancher, de mettre tout le monde d'accord. Il n'y a d'école que sur fond de faiblesse d'un savoir qui reste conjectural.

En médecine scientifique, ce phénomène dit « d'école » existe aussi, mais il reste marginal, tout en jouant un rôle parfois important, que ce soit dans la recherche ou dans la thérapeutique. Un ami très cher, le D<sup>r</sup> Pierre Lena, avec qui je parle souvent de médecine, m'a rapporté le cas suivant. Jeune anesthésiste, il s'en était allé deux ans au Canada où il fut fort étonné de découvrir que l'on y pratiquait largement l'anesthésie loco-régionale. Les avantages étaient si nombreux, en termes de qualité de réveil, de douleur postopératoire et de durée d'hospitalisation, qu'il n'y avait, à ses yeux, aucun doute sur l'intérêt d'une telle pratique. De retour en France, une nouvelle surprise l'attendait : les Français (qui sont des gens bien plus traditionalistes qu'on ne l'imagine depuis l'étranger où on les associe au *french kiss*) étaient très réservés dans l'utilisation de ces techniques, particulièrement dans le cadre de l'anesthésie en chirurgie cardiaque et vasculaire. Ainsi lui fallut-il plusieurs années d'un combat parfois non sans violence

pour qu'enfin la Société française d'anesthésiologie accepte la pratique de l'anesthésie régionale dans ces spécialités. Durant tout ce temps, deux écoles s'affrontaient : anesthésie générale *versus* anesthésie loco-régionale. Seulement voilà, le statut épistémique du savoir en médecine est tel qu'à un certain moment les anesthésistes français ont dû se rendre à l'évidence, admettre les incontestables avantages de l'association anesthésie générale et loco-régionale en chirurgie cardiaque, puis la légaliser, tout au moins dans un certain nombre de cas<sup>1</sup>. Rien de tel n'a lieu en psychiatrie et en psychanalyse, rien jamais ne vient trancher les débats entre les écoles.

Psychiatrie et psychanalyse se trouvent donc, au regard de la médecine, dans une position hors cadre, anormale, biscornue, de guingois. Je la rappelle aujourd'hui en souhaitant que, précisément, cette étrangeté soit susceptible de vous intéresser, voire de rencontrer quelque écho, fût-ce aux marges de votre propre pratique. Psychiatre et psychanalyste sont vos voisins en difficulté. Pas exactement vos collègues, donc, vos collègues cependant.

On pourrait attribuer cette remarquable bizarrerie à une sorte de défaillance ou d'incompétence collective, à un manque de sérieux ou d'application. Tout au moins, à mon avis, c'est d'autre chose qu'il s'agit. Si l'on n'est jamais parvenu à hisser la psychiatrie et la psychanalyse au niveau qu'a atteint la médecine scientifique, cela tient à l'objet lui-même de ces deux disciplines, à cet objet que j'appelle « folie » pour lui donner, faute de le connaître, une extension la plus ample possible et la moins préconçue. Il y a plus : c'est à la folie elle-même, en tant qu'elle résiste à toute emprise, que l'on doit ce caractère flottant, foutraque, mal fagoté, dont je viens de faire état. En ce sens, on devrait bien plutôt admettre que les psychiatres et psychanalystes, loin d'être des Diafoirus façon Molière dans *Le Malade imaginaire* tout en offrant l'aspect de Diafoirus, s'avèrent bel et bien réglés sur cet objet – la folie – qui leur échappe. On serait ainsi amenés à rendre un paradoxal hommage à leur persistante incompétence.

---

<sup>1</sup> Un autre cas, tout à la fois plus simple et plus célèbre, fut celui de la fièvre puerpérale. Ayant constaté que les mères qui étaient soignées par des médecins présentaient des taux de décès trois fois supérieurs à celles qui étaient soignées par des sages-femmes et que celles qui n'étaient pas examinées du tout vivaient normalement, le Dr Ignaz Semmelweis commença à soupçonner un agent contagieux. Le Dr Olivier Wendell Holmes s'associa à son combat pour que les médecins, après avoir, lors de dissections, touché des cadavres infectés, se lavent les mains avant de se rendre à la maternité. Tous deux ont été ignorés et professionnellement attaqués pour leur opinion. Après des années d'angoisse parce qu'ils voyaient quantité de femmes mourir, c'est par dégoût qu'ils ont quitté la médecine. Holmes est devenu écrivain, Semmelweis, trompé et piégé, a fini sa vie dans un asile d'aliénés. Louis-Ferdinand Céline lui a consacré sa thèse de médecine.

Afin d'explorer plus avant ce qui fait la spécificité de la psychiatrie et de la psychanalyse, au regard de l'ensemble des autres domaines où le médecin exerce son art, je vous propose d'envisager tout d'abord ce moment unique et de départ, où chaque médecin s'engage dans ce qui sera sa pratique. Tout au moins en France, le psychiatre a solennellement prêté, un certain jour, ce que l'on appelle le « serment d'Hippocrate », dont la portée éthique est d'autant plus marquée que l'on ne lui attribue aucune valeur juridique. Dans sa version de 1996, le médecin déclare : « Mon premier souci sera de rétablir, de préserver ou de promouvoir la santé dans tous ses éléments, physiques et mentaux, individuels et sociaux. » Qu'entend-on ici par « santé » ? On doit aussi à Hippocrate la célèbre formule : « Avoir, dans les maladies, deux choses en vue : être utile ou, du moins, ne pas nuire. » Que serait « nuire » ?

#### VERS UNE NÉCESSAIRE DISTINCTION ENTRE PREMIÈRE ET SECONDE MORT

C'est à quelqu'un qui fut plusieurs dizaines d'années durant le grand maître de la psychiatrie française, j'ai nommé Henry Ey, que l'on doit la plus juste et précieuse indication qui offre sa si singulière place à la psychiatrie. Tandis que partout ailleurs c'est la préservation de la vie qui ancre et légitime le souci de ne pas nuire et définit la maladie comme ce qui porte atteinte à la vie, Ey situait la maladie mentale comme une maladie de la liberté. Vie, liberté, les deux termes ne relèvent pas d'un même registre. Cette remarque d'Henry Ey peut s'entendre de deux façons : celle qu'il retenait, à savoir que chez le fou la liberté est malade, mais aussi que c'est d'être libre que le fou est malade. C'est cette seconde lecture que retiendra Jacques Lacan. Les deux amis, en cela pas si seuls qu'on pourrait le croire, conçoivent la folie dans son rapport non tant à la vie qu'à la liberté.

Le bon sens ne manquera pas de faire observer qu'il faut être vivant pour exercer sa liberté. Quoi de plus assuré ? C'est pourtant là, précisément, que le bât blesse. La folie objecte à qui voudrait accorder à la vie une valeur suprême, absolue. Quelque chose de plus précieux que la vie joue sa partie dans chaque vie, quelque chose que la folie fait valoir et que son accueil ne saurait négliger. Nombre de ceux que l'on qualifie de fous ont fait leur, fût-ce sans le savoir, la formule de Hegel selon laquelle une vie qui n'est pas risquée ne vaut pas la peine d'être vécue.

La littérature et la politique confirment, elles aussi, la justesse de la remarque « clinique » du philosophe. SOPHOCLE : le respect de la loi non écrite qui exige que,

comme tout un chacun, son frère ait une tombe décente importe à Antigone plus que sa propre vie. Résolue, elle déclare à sa sœur Ismène :

J'ensevelirai Polynice. Pour une telle cause, la mort me sera douce. Je reposerai auprès de mon frère chéri, pieusement criminelle. J'aurais plus longtemps à plaire à ceux de là-bas qu'aux gens d'ici<sup>2</sup>.

HEINRICH VON KLEIST : mis en demeure par le Grand Chancelier d'affirmer que le jugement qui le condamne à mort pour sa désobéissance sur le champ de bataille n'est pas légitime, le prince de Hombourg s'y refuse et choisit de mourir. Cette légitimité lui est plus précieuse que sa vie ; vivre en s'étant déshonoré, il ne saurait s'y résoudre, lui qui tenait tant à la vie. Le prince ne mourra pas, mais bientôt, la réalité allant au-delà de la fiction ou bien la rejoignant après que la fiction l'a anticipée, Kleist et sa compagne Henriette se métamorphoseront eux-mêmes en œuvre d'art dans la mise en scène de cette dernière tragédie que fut leur suicide à deux. Partager une tombe, cette mort voluptueuse vaut mieux qu'au lit « toutes les impératrices du monde », écrit Kleist dans son ultime lettre. Comme l'honneur, l'amour peut lui aussi être reconnu une valeur plus décisive que la vie, au point de renoncer à celle-ci afin de ne pas perdre celui-là. N'est-ce pas ainsi que le conçoivent les romantiques ?

S'agissant de politique, plutôt que multiplier les exemples de ceux, nombreux dans l'histoire, qui ont risqué et parfois perdu leur vie dans un combat qui leur importait plus qu'elle (on loue la bravoure de certains, on en condamne d'autres qualifiés de barbares, c'est selon), je ne retiendrai qu'un mot du philosophe Michel Foucault, singulièrement parlant : soulèvement<sup>3</sup>. Le soulèvement est un *dire que non*, un dire que non en paroles, mais aussi en acte. Il prend son envol de la liberté de celui qui désormais va y consacrer sa vie, quitte à la perdre. Ce que Foucault énonce en des termes qui pourraient aussi bien permettre d'envisager la raison d'un certain nombre de suicides : « Je préfère mourir plutôt que mourir », ce second « mourir » désignant une vie jugée sans vie, sans rien de vif, une vie de mort vivant.

Savez-vous qu'en l'an 2000 ou en 2002 (deux années pour lesquelles on dispose de chiffres) il y eut plus de suicides sur l'ensemble de la planète Terre que de gens tués par la guerre *et* le crime ? À quoi ont-ils dit « non », qu'ont-ils refusé, chacun, ces

---

<sup>2</sup> Sophocle, *Antigone*, in *Théâtre complet*, trad. par R. Pignarre, Paris, Garnier-Flammarion, 1964, p. 71, v. 69-72. Que soit ici remercié Yves Thoret qui, ayant à juste titre jugé une première version de ce texte trop théorique, m'a proposé cette citation ainsi que deux autres qui suivent.

<sup>3</sup> Michel Foucault, « Entretien avec Farès Sassine », *Rodéo*, n° 2, février 2013.

815 000 suicidés de l'an 2000, ces 813 000 suicidés en 2002 ? Leur acte était-il aliéné, ou bien libre ?

Où donc un aliéné exerce-t-il sa liberté ? N'est-ce pas cette question que Ey et Lacan mettaient en avant comme la seule qui mérite d'être posée ? Il l'exerce en se soulevant, animé par une volonté qui fait de lui un insoumis. Le sentiment que l'on éprouve souvent du caractère radicalement indéracinable de ce que le fou s'emploie à faire savoir par le biais de sa folie ne tient-il pas à ce que ce savoir vaut, à ses yeux, tout à la fois comme une vérité (pas seulement la sienne) et comme le véhicule de sa liberté ? Aliénation et liberté se renvoient l'une à l'autre, comme, de même, la liberté et la mort.

L'opposition de la vie et de la mort n'est pas si tranchée qu'on l'imagine parfois en les distribuant en deux lieux bien distincts, séparés par ce qui peut être dénommé la « mort événement ». D'une part, la mort est présente dans chaque vie, et s'il est un pays, le seul en Occident, où l'on ne tourne pas résolument le dos à la présence de la mort dans la vie, c'est bien le Mexique. Vous me pardonnerez de vous rappeler ce que vous savez bien mieux que moi : lors de la fête des morts mexicaine, les scènes les plus banales de la vie quotidienne sont présentées dans des *cajitas de cartón*, où les personnages sont des squelettes, les élégantes femmes mexicaines prennent figure de *catrinas*, on écrit des *calaveras literarias*, sans oublier, bien sûr, les impressionnantes photos de l'*Arte ritual de la muerte niña*<sup>4</sup>. Il ne s'agit pas seulement d'images, de représentations qui sollicitent l'esprit, car le corps lui aussi est concerné, impliqué lorsque l'on régale les enfants avec des *cráneos de azúcar* qui portent parfois le nom d'un ancêtre décédé, ou lorsque l'on mange *el pan de muertos*. Ce Mexique de la mort dans la vie croise une invention freudienne. Mis en difficulté dans le traitement des névrosés, Freud a dû se résoudre à postuler l'existence d'une « pulsion de mort » qui agit à bas bruit dans la vie de chacun. Pulsions : la mort pulse, impulse.

D'autre part, il est une vie après qu'une existence s'est éteinte, et qui prend diverses modalités. L'être de la personne dite disparue reste présent dans ce qui subsiste de ses actes, dont les conséquences se prolongent bien au-delà de son décès. Cet être réside aussi au titre de fantôme, cela de plusieurs façons, notamment dans les

---

<sup>4</sup> « El Arte ritual de la muerte niña », *Artes de Mexico*, n° 15, printemps 1992.

cauchemars de ceux qui lui survivent – et l'on peut ici convoquer Hamlet, dont la vie tout entière fut orientée par une impérieuse demande de son fantomatique père mort.

On ne saurait un seul instant concevoir un phénomène tel que le deuil si l'être d'un mort ne se trouvait pas, en quelque façon, maintenu alors même qu'un terme a été mis à son existence. Qu'il demeure en paix dans la mort, qu'il finisse par laisser ses survivants eux aussi en paix, qu'ils puissent vivre autrement qu'endeuillés, cela n'est pas offert d'emblée. Seul un acte de l'endeuillé peut signifier au mort qu'il le laisse se diriger vers ce qui sera, quoi qu'il en soit, son destin, à savoir sa seconde mort et, corrélativement, peut le laisser, lui, l'endeuillé en paix. Ce point où le mort s'en va vers sa seconde mort est aussi celui où la perte de l'endeuillé advient comme perte sèche<sup>5</sup>. Ainsi est-on conduit, voire contraint, de redoubler ce que l'on appelle mort, à distinguer une première et une seconde mort.

#### PREMIÈRE ET SECONDE MORT

Le concept de seconde mort fut d'un usage si prégnant et dans des cultures si différentes que l'on s'étonne encore que la modernité occidentale (hormis le Mexique) s'en soit passée. Il est vrai que le grand œuvre de l'historien Philippe Ariès, *L'Homme devant la mort*<sup>6</sup>, a clairement établi comment la mort avait été écartée, niée, ensauvagée en Europe au moment tournant de la Première Guerre mondiale avec, notamment, la radicale éradication des rituels de deuil. L'endeuillé est aussitôt prié de reprendre son travail, « la vie continue » lui fait-on savoir, tandis que ses larmes sont reçues comme autant de peu avenantes sécrétions corporelles.

Première et seconde mort sont si étroitement liées qu'à tourner le dos à l'une c'est aussi l'autre que l'on méconnaît. Il s'ensuit que l'on n'a plus la moindre appréhension de la zone qui les sépare – celle que Jacques Lacan dénommait « entre-deux-morts », terme qu'il avait d'abord lu chez le marquis de Sade. Dans *Juliette*, Sade fait état de ce point, par-delà la mort individuelle, où les particules issues de la décomposition du corps seraient elles-mêmes anéanties, à quoi fait écho le souhait du Divin Marquis que sa tombe elle-même disparaisse de la surface de la terre.

---

<sup>5</sup> On pourra prendre connaissance de cette version du deuil envisagé comme acte dans mon ouvrage *Érotique du deuil au temps de la mort sèche*, Paris, Epel, 1<sup>re</sup> éd. 1995, 2<sup>e</sup> éd. 1997.

<sup>6</sup> Paris, Éd. du Seuil, 1977.

Plusieurs millénaires de pensée hindouiste ont accordé à la seconde mort une portée régulatrice tout à la fois du rapport de chacun à la mort et dans le cours même de la vie. La conception selon laquelle la série des transmigrations, *samsara* (aujourd'hui nom d'un luxueux parfum), pourrait n'avoir jamais de fin, autrement dit donner lieu à une vie ainsi rendue éternelle, suscite un sentiment d'horreur. En finir définitivement avec les renaissances indéfinies, en cela consiste la délivrance (*Moksa*), où plus rien n'existe de ce qu'ont été les successives vies de quelqu'un. Telle est, en Inde, la seconde mort. Non seulement l'existence mais l'être lui-même s'évanouissent, comme cette goutte d'eau dans l'estuaire du Gange, fleuve sacré s'il en est, dont on n'a plus désormais aucune possibilité de distinguer si elle appartient au fleuve ou à la mer.

La Bible, elle aussi, fait cas de la seconde mort et, dirais-je au regard de la pensée hindouiste que je viens bien trop brièvement d'évoquer, d'un même geste la récupère et la nie. L'*Apocalypse* en fait un « étang de feu » (XX, 14) duquel il reste possible de se soustraire : « Heureux et saint qui participe à la première résurrection ! sur eux la seconde mort n'a pas de prise » (XX, 6). On note tout d'abord que cette seconde mort n'est qu'une des deux possibilités ici présentées, l'autre étant une vie éternelle et paradisiaque. On note surtout que, plongés âme et corps dans cet étang de feu pour y subir une peine éternelle, les damnés sont eux aussi rendus immortels. « La seconde mort, écrit Jean-Marc Lamarre commentant saint Augustin, est une mort impossible à mourir<sup>7</sup>. » La voici niée.

Pour autant, et aussi niée soit-elle, cette seconde mort n'en reste pas moins ce qui attend tout un chacun. Avec son *mé phunai*, « plutôt ne pas être », Œdipe indique en quoi consiste cette limite qui ne saurait être franchie car l'être lui-même s'y abolit. Selon cette problématique, la question de l'être prime sur celle de l'existence, la précède comme son au-delà. Le rapport à l'être « suspend tout ce qui a rapport à la transformation, au cycle des générations et des corruptions, à l'histoire même qui nous porte à un niveau plus radical que tout ». Ce rapport est tel qu'une fois atteint ce bord de la seconde mort, la question « qui suis-je ? » ne se pose plus, plus aucun être n'étant en mesure de la formuler.

---

<sup>7</sup> « La seconde mort dans *La Cité de Dieu* », *Littoral*, n° 21, « Identité psychotique », Toulouse, Erès, 1986 (désormais accessible sur le site des éditions Epel).



Liberté, soulèvement, aliénation, première et seconde mort, zone d'entre-deux-morts, voici ce à quoi l'on a affaire dans ces deux disciplines que sont la psychiatrie et la psychanalyse. Que l'on ne parvienne toujours pas à les rendre scientifiques, peut-être en serez-vous maintenant moins étonnés. Il reste que mes propos ont manqué de chair, aussi voudrais-je les prolonger quelque peu en vous présentant, bien trop rapidement, quelques données cliniques.

Plusieurs cas désormais « historiques » (ayant donné lieu à une monographie clinique approfondie) pourraient être évoqués comme autant de soulèvements tels que la préservation de la vie (la sienne, celle d'autrui aussi bien) passe au second plan. Celui des sœurs Papin apparaît à cet égard l'un des plus exemplaires<sup>8</sup>. Ne l'est pas moins celui d'Iris Cabezudo, aussi célèbre en Uruguay que les sœurs Papin en France<sup>9</sup>.

Plus récemment parue, une autre monographie clinique ne fait pas moins état de la folie comme soulèvement<sup>10</sup>. Daniel H., pâtissier de son état, est un beau jour interné d'office, autrement dit par force, à l'hôpital Sainte-Anne à Paris, après avoir posé une bombe dans la cathédrale du Sacré-Cœur. Cette bombe artisanale, par bonheur pour ceux qui assistaient à la messe de Noël en cette année 1955, n'a pas explosé. Il visait ainsi à faire savoir que le monde était sous la menace d'un danger atomique (on conviendra qu'à cette époque, tout au moins, ce n'était pas si inexact). Son parcours en psychiatrie va l'amener à suivre le même chemin que son père, interné pour avoir tenté de tuer sa femme et ses deux enfants, puis de se suicider. Mère et sœur se soustraient à l'acte meurtrier, tandis que lui-même et son père ne seront qu'assez sérieusement blessés. Sept ans plus tard, ce père, toujours hospitalisé, se pend ; Daniel H. se pendra lui aussi à l'hôpital psychiatrique, et strictement au même âge que son père. Devant une telle histoire si bien et si terriblement bouclée, « ficelée » dit-on même en français, on s'interroge : un romancier, aussi imaginaire soit-il, aurait-il pu inventer un tel récit ? Freud avait, lui aussi, dû admettre que ses récits de cas ressemblaient à des romans. Il n'y a pas de science du roman, quelque effort narratologique que l'on ait pu faire en ce sens. Et l'on comprend ainsi qu'il en aille de même s'agissant d'une science

---

<sup>8</sup> Francis Dupré, *La « Solution » du passage à l'acte*, Toulouse, Erès, 1984.

<sup>9</sup> Raquel Capurro, Diego Nin, *Je l'ai tué dit-elle, c'est mon père*, Paris, Epel, 2005.

<sup>10</sup> Joëlle Oury, *Daniel H. La modeste contribution d'un pâtissier à l'équilibre terrestre*, Paris, Hermann, 2012.

psychiatrique ou psychanalytique, s'il est vrai que les cas auxquels on a affaire dans ces deux disciplines se présentent tels des romans.

Peu avant de se suicider, Daniel H. avait écrit au psychiatre qui l'avait soutenu, qui l'avait aimé, irais-je jusqu'à dire, et dont il était désormais séparé (la préfecture de police ayant exigé qu'on le transfère dans un autre hôpital) : « Merci pour vos bons vœux. Mais vous le savez, ici, c'est l'antichambre du cimetière. » Ce terme convient-il pour un lieu où les tombes ne comportent pas de noms, seulement un numéro de matricule ? Oscar Panizza, autre interné, fut enterré anonymement au « sanatorium » Mainschloss, près de Bayreuth. Tout se passe en pareil cas comme si l'espace d'entre-deux-morts se trouvait réduit, la seconde mort étant d'emblée rendue proche de la mort événement.

Cette zone de l'entre-deux-morts, Daniel H. s'y était engouffré un certain 25 ou 26 mars 1949, illuminé par ce qu'il dénomma « la Grande Révélation ». La Terre était en danger<sup>11</sup>, il lui incombait de le faire savoir, une exigence qui prit ensuite diverses formes mais sur laquelle il ne céda jamais – telle était l'intention qui l'anima en posant sa bombe au Sacré-Cœur. Plus exactement, il n'y renonça qu'une fois transféré là où il ne lui restait plus qu'à mettre fin à ses jours par cette décision préfectorale que ses médecins durent appliquer, la mort dans l'âme, car elle les séparait de lui et opérait, non sans violence, la rupture de tous ses liens, maintenant anciens, avec les soignants auxquels il vendait ses pâtisseries.

Si plusieurs enseignements peuvent être retenus de cette monographie clinique, je n'en mentionnerai qu'un seul pour maintenant conclure. Son soulèvement, qu'il tenait à faire savoir à l'aide, notamment, de milliers de lettres envoyées tous azimuts, n'a cessé de diviser son entourage hospitalier : médecins, infirmiers, personnel administratif, ouvriers, habitants alentour, etc. Plus précisément : chaque fois que l'on a su accueillir ses initiatives, leur laisser cet espace qu'il était possible de leur accorder (il construisit une boulangerie au sein même de l'hôpital !), ne pas contrecarrer sa liberté, Daniel H. s'en est trouvé assez largement apaisé ; chaque fois qu'en revanche on a négligé son soulèvement, voire que l'on s'y est opposé, sa situation s'est détériorée. Rien de plus exemplaire, à cet égard, que sa fin où l'on entend résonner la formule de

---

<sup>11</sup> François Tosquelles, *Le Vécu de fin du monde dans la folie : le témoignage de Gérard de Nerval*, Paris, Jérôme Millon, 2012.

Michel Foucault : « Plutôt mourir (me suicider) que mourir (dans une vie privée de son soulèvement). »

Je vous remercie.